

Fonctionnaire te création d'entreprise

Par poney, le 14/11/2008 à 09:22

Bonjour,

Etant foctionnaire de la FPT, je souhaite savoir s'il m'est possible de créer mon entreprise avec 2 amis.

l'un de ces 2 ami serait gérant, je resterai seulement associé

Puis-je toutefois m'investir (en temps) en tant qu'associé "bénévole" (je ne serai pas déclaré salarié, mais non salarié d'une entreprise agricole, je toucherais seulement des dividendes) Ce projet n'est à l'heure actuelle q'une réflèxion (un rêve), mais merci de m'informer rapidement si mon projet est viable.

Cordialement